

difficultés qu'éprouve un Tchecoslovaque, un Hongrois, ou un requérant d'une autre nationalité et de tout ce qu'il lui fallait accomplir avant d'être accrédité par la profession.

Voilà pourquoi je me suis étonné du souci que vous manifestiez à l'égard des médecins immigrants dans votre mémoire.

Le docteur Gosse: Tout ce que je peux dire, c'est que les sociétés médicales et les écoles de médecine de tout le pays, ont essayé d'établir des normes qui correspondent aux désirs des Canadiens.

Nous sommes au courant de ce qui se passe dans plusieurs universités du monde, nous connaissons le genre de cours qui y sont donnés ainsi que la qualité de leurs diplômes. Nous avons classifié ces universités en catégories, presque identiques d'ailleurs à celles des États-Unis, de l'Angleterre et d'autres pays qui ont la réputation de produire de bons médecins.

Lorsqu'un immigrant arrive et nous présente sa demande, nous essayons de déterminer, par un examen ou par une année d'internat pendant laquelle nous pouvons l'observer, s'il est assez qualifié pour pratiquer la médecine selon les normes de qualité que nous avons adoptées pour le peuple canadien.

C'est ce que nous avons fait dans plusieurs cas. Par contre, il y a certains médecins qui nous viennent d'écoles de médecine où ils n'ont pratiquement jamais vu de patients, pendant toute la durée de leurs études. Ainsi, nous avons dû totalement exclure quelques personnes de la profession.

Le sénateur Benidickson: Je ne parle pas d'une situation aussi radicale. L'exemple que j'ai donné concerne un homme à qui il a fallu, selon le journaliste, trois ans pour passer à travers tous les obstacles qu'il a rencontrés au Manitoba.

Le docteur Matthews: Il est extrêmement difficile de parler de cas individuels. N'oubliez pas que l'an dernier, nous avons reçu de l'étranger, 1,300 médecins, c'est-à-dire plus que n'en ont produit toutes nos écoles de médecine.

Les corps professionnels agissent comme ils le font parce qu'ils sont responsables devant le public de la qualité des praticiens. Pourquoi devrait-on adopter pour les étrangers des normes inférieures à celles qui régissent nos propres étudiants?

Je suis persuadé que certains cas individuels pourraient faire l'objet d'un argument, mais, en général, il s'agit pour nous d'évaluer les normes d'éducation et de formation médicale qui existent à l'étranger et de les comparer avec les nôtres.

Le sénateur Isnor: De quel pays venait la majorité de ces 1,300 médecins?

M. Freamo: Le pays qui comptait le plus grand nombre d'émigrants était la Grande-Bretagne, suivie des pays de l'Europe occidentale. Les autres médecins provenaient d'un peu partout au monde.

Le président suppléant: Monsieur Isnor, désirez-vous que les témoins vous fassent parvenir une liste détaillée des pays d'origine de ces 1,300 médecins?

Le sénateur Isnor: Non, je ne crois pas que ce soit nécessaire.

Le sénateur Connolly (Ottawa-Ouest): Pour en revenir à l'exode des cerveaux, est-ce que plusieurs de nos médecins quittent le Canada pour aller vers des pays en voie de développement et ceux qui y vont y restent-ils longtemps?

Le docteur Salter, Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada: Monsieur le président, messieurs les sénateurs, ce n'est pas le nombre de nos médecins qui nous quittent pour les pays en voie de développement qui nous préoccupe, mais plutôt le nombre de ceux qui se dirigent vers les États-Unis. Plusieurs de nos médecins partent, pour une période d'un an ou deux, peu de temps après avoir reçu leur diplôme et avant d'entreprendre des études supérieures. Ceci est excellent, à notre avis, et permet aux médecins qui en profitent de devenir encore plus compétents. La plupart d'entre eux reviennent au Canada et comptent un jour au rang de nos médecins et chirurgiens les plus distingués; c'est ainsi qu'ils deviennent éventuellement professeurs dans nos universités.

D'autres médecins s'absentent de trois à six mois pour aller servir dans les pays en voie de développement, sous les auspices de CANACESO ou d'une autre organisation du genre. Ceux qui le font s'imposent d'énormes sacrifices personnels, croyez-moi.

Notre problème, pour ce qui est de la main-d'œuvre dans ce pays, concerne surtout ceux dont le gouvernement canadien a payé en grande partie les études. Il en coûte extrêmement cher au pays d'éduquer un médecin pour ensuite le perdre aux États-Unis.

Nos diplômés canadiens ont une excellente réputation aux États-Unis. En effet, sous certains aspects, nos programmes d'enseignement sont meilleurs que les programmes américains. C'est pourquoi les Américains apprécient grandement nos diplômés canadiens.

Si l'un de nos diplômés décide d'aller vivre aux États-Unis à cause des avantages financiers qu'il y trouve ou de quelque autre raison, s'il prend sa formation aux États-Unis et qu'il y reste, nous perdons alors au Canada un investissement énorme. Ce n'est pas un médecin de Tchecoslovaquie, d'Irlande ou de Grande-Bretagne qui va totalement compenser cette perte.